



Pour connaître nos conditions d'intervention précises, contactez votre plateforme référente :



**INITIATIVE NORD ET OUEST VENDEE** - Palluau

Tél. 02 51 98 16 12  
contact@inov85.fr - www.inov85.fr



**INITIATIVE VENDEE SUD** - Fontenay-le-Comte

Tél. 02 28 13 04 57  
contact@initiative-vendeesud.fr - www.initiative-vendeesud.fr



**INITIATIVE VENDEE BOCAGE** - Saint-Fulgent

Tél. 02 51 43 87 25  
contact@initiative-vendeebocage.fr - www.initiative-vendeebocage.fr



**INITIATIVE VENDEE CENTRE OCEAN** - La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 94 59 31  
contact@initiative-vendeecentreocean.fr - www.initiative-vendeecentreocean.fr

ou :

**LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION**

à la pépinière d'entreprises – 02 51 08 88 00

**VIE ET BOULOGNE**

à la communauté de communes – 02 51 31 60 09

**PAYS DE MONTS**

à la pépinière d'entreprises – 02 51 60 89 50

**ILE D'YEU**

au pôle économique – 02 51 59 49 58

**ILE DE NOIRMOUTIER**

à la communauté de communes – 02 51 35 23 55

**PAYS DES OLNONES**

à la pépinière d'entreprises – 02 51 96 88 88

**PAYS MOUTIERROIS**

à la communauté de communes – 02 51 98 93 26

**PAYS DU GOIS**

à la communauté de communes – 02 51 49 33 05

## Ils soutiennent et financent notre action...

Avec le soutien de la Région des Pays de la Loire, de la Caisse des Dépôts, du Conseil Général de Vendée, des Collectivités Intercommunales de la Vendée, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, de 8 banques et de plus de 200 partenaires privés.



# 5 bonnes raisons de créer reprendre développer votre entreprise avec une plateforme

**Initiative Vendée**, ce sont 4 associations indépendantes qui ont pour mission de soutenir les créateurs et repreneurs de petites entreprises vendéennes, à l'occasion :

- de la **création** et du démarrage de leur activité
- du **premier recrutement** effectué par l'entreprise
- de la première étape de **croissance** de l'entreprise

Cet accompagnement se traduit :

- **financièrement** par l'octroi de prêts d'honneur **personnels, sans intérêt ni garantie personnelle**
- **humainement** par un accompagnement personnalisé et la mise en place d'un parrainage par un chef d'entreprise expérimenté

# 1 Le prêt d'honneur Création-Reprise

Créateur ou repreneur d'une TPE en Vendée depuis moins de 2 ans, nous vous proposons un prêt d'honneur à taux zéro de 6 000 € en moyenne, qui vient renforcer vos fonds propres.

Avec ce prêt, vous pouvez financer votre besoin en fonds de roulement ou des investissements immatériels. Les banques vous accordent ensuite plus facilement un financement bancaire : 1 euro de prêt d'honneur déclenche en moyenne 7 euros de prêt bancaire.



# 2 Le prêt d'honneur Nacre

Nous sommes également conventionnés par l'Etat pour octroyer le prêt autonomie NACRE, dispositif à destination des demandeurs d'emploi qui créent ou reprennent une entreprise.

Sous réserve d'intégrer le parcours avant l'immatriculation de votre entreprise, vous pouvez solliciter ce prêt à taux zéro, sans assurance ni garantie.



# 3 Le prêt d'honneur Vendée 1<sup>er</sup> Recrutement

Parce que l'embauche d'un premier collaborateur représente un cap important à franchir pour une jeune entreprise, le prêt d'honneur Vendée 1<sup>er</sup> recrutement vient renforcer votre trésorerie dans les premiers mois suivant l'embauche d'un premier salarié.

Ce prêt d'un montant maximum de 6 000 €, est destiné aux entreprises de moins de 3 ans d'existence pour le recrutement d'un premier salarié en CDI.



# 4 Le prêt d'honneur Croissance

Trop de jeunes entreprises ne trouvent pas les moyens financiers de leur croissance. Nous vous aidons à accroître, diversifier, moderniser votre activité ou votre organisation, en finançant tous vos projets : investissements matériels et immatériels, lancement de nouveaux produits et services, embauche...

Ce prêt de 5 000 à 15 000 € est destiné aux entreprises de 2 à 5 ans d'existence.



# 5 L'accompagnement : suivi et parrainage

85 % des entreprises que nous aidons sont toujours en vie trois ans après la création. Vous ne restez pas seul : vous échangez avec d'autres entrepreneurs sur vos affaires, les difficultés ou les bonnes idées. Accompagné par des chefs d'entreprise expérimentés, vous bénéficiez de leurs réseaux et de leurs conseils, notamment par le biais d'un parrainage individuel. Ainsi vous vous insérez dans le milieu économique local, désormais territoire de votre entreprise.



MEMBRE DE

**Initiative** france

Un réseau. Un esprit